

PARIS RECRUTE

20 Maîtres Nageurs (F/H)

Les postes sont à pourvoir dans les piscines, les bassins-écoles et les lieux de baignade gérés par la direction de la jeunesse et des sports en charge des politiques en faveur du sport et de la jeunesse à Paris, **vous réalisez les missions suivantes :**

- **Accueillir différents publics** : informer, orienter et conseiller les usagers
- **Enseigner la natation scolaire** aux côtés des professeurs des écoles et des professeurs de la Ville de Paris : transmettre un savoir natatoire adapté aux publics et assurer un suivi pédagogique formalisé à l'aide d'un compte rendu d'activités
- **Encadrer et animer** les activités aquatiques municipales
- **Veiller à la sécurité des usagers** et à l'hygiène dans les piscines : notamment contrôler quotidiennement les moyens d'alerte et de secours prévus au Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) et procéder aux opérations quotidiennes de nettoyage du matériel.

Conditions de travail :

Temps complet de 35 heures hebdomadaires avec une amplitude variable en fonction des obligations de service, cumul d'emplois possible, mise à disposition des matériels pédagogiques et de secours, des tenues de travail et des protections auditives, formation continue obligatoire et formations complémentaires assurées.

Travailler à la Ville de Paris, c'est adhérer aux valeurs du service public et donner du sens à votre vie professionnelle. C'est rejoindre une Ville engagée dans la transformation de son urbanisme pour relever les défis climatiques, améliorer le cadre de vie de ses habitants, protéger les plus vulnérables et impliquer les habitants aux décisions qui les concernent. C'est accueillir les Jeux Olympiques en 2024 et préparer le saut technologique de la Ville de demain !

Inscriptions au concours
**Du 27 février
au 24 mars 2023**

Concours
**Éducateur (F/H) des activités
physiques et sportives
spécialité activités
aquatiques et de la natation**
(catégorie B)
Épreuves à partir du 09/05/2023

PROFIL

- Diplôme de niveau Bac dans la spécialité activités aquatiques et de la natation (ex : BEESAN ou BPJEPS activités de la natation), ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique **ET** titre de maître-nageur sauveteur à jour du CAEP MNS et recyclage PSEI (**pour les détails voir la brochure du concours**)
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Connaître la réglementation des activités aquatiques, les gestes de secourisme et les méthodes d'enseignement à adapter aux différents publics
- Être doté(e) de qualités relationnelles : sens du service public et de l'accueil, qualités pédagogiques et d'animation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

